



Pension alimentaire pas de rib fourni

Par **celclo**, le **26/12/2009** à **15:58**

Bonjour,

Ma fille, que sa mère a toujours fait en sorte que je ne vois pas en disparaissant de la circulation (introuvable) a aujourd'hui 15 ans, et je viens de situer ou elle habite désormais.

Je réglais la pension alimentaire en mandat cash car la mère n'a jamais fourni de RIB , au domicile de mon ex-belle mère ou ma femme était soi-disant domiciliée et un beau jour les mandats me sont revenus non encaissés. J'écrivais à ma fille a cette adresse, des colis de sa grand-mère ont été aussi retournés".

Mes recherches sont restées vaines pour retrouver ma fille jusqu'à il y a un an. J'ai demandé donc a exercer mon droit de visite et d'hébergement mais mon ex-épouse a fait en sorte d'établir que je n'avais pas réglé la pension et a "embrouillé" la situation. Ma fille interrogée veut bien me voir ainsi que son petit frère mais elle a peur de moi....???

Je continue à lui écrire mais je n'ai jamais de réponse. J'imagine avec conviction que sa mère ne lui donne pas mes lettres ni celles de sa grand mère.

Je lui ai écrit au lycée. Idem.... Comment ma fille peut-elle être certaine que je ne l'ai jamais oubliée mais tout simplement que sa mère fait en sorte qu'elle ne me voit pas. Je précise qu'elle a une autre fille et que la situation a été la même que pour moi avec le père de l'ainée. (je l'ai vécu.)

Qui peut me dire comment je peux faire savoir a ma fille que j'essaye toujours de rentrer en contact avec elle.

J'ai toujours la pension à verser faute encore de RIB qu'elle doit fournir et argent que je ne

peux envoyer car elle refusera encore les mandats cash. La

Par **jeetendra**, le **26/12/2009** à **21:14**

[fluo]UDAF de la Dordogne[/fluo]
Maison Départementale
de la Vie Sociale
2, cours Fénelon
24009 PÉRIGUEUX Cedex
Tél. : 05 53 06 41 11

[fluo]Centre Information Documentation Femmes Familles de Dordogne [/fluo]
C.I.D.F.F
15 Rue Thiers, 24000 Périgueux
05 53 35 90 90

Bonsoir, votre histoire, votre drame familiale est touchante, prenez contact avec les Associations UDAF et CIDFF à Périgueux, ils tiennent des permanences juridiques et pourront grace à la médiation vous aider à renouer des liens familiaux avec votre enfant, bonne fete de fin d'année à vous.

Par **celclo**, le **26/12/2009** à **21:33**

Je pense avoir tout essayé. On a jamais tout fait.... j'ose espérer seulement que ma fille sache que je ne l'ai pas oubliée. Je n'ai pas une santé florissante voire même plus. Je voudrai la revoir, la voir, elle n'a qu'une version des faits. Son petit frère veut aussi la voir, il ne la connaît pas. J'assume seul la garde de mon fils de 8 ans, alors pourquoi n'aurai-je pas le droit de REVOIR ma fille. C'est mon sang, c'est ma vie, je pense à elle, je l'imagine mais je ne la connais plus, la mère est partie elle avait 9 mois.....
Sa chambre l'attend chez nous (mon fils et moi) nous l'aimons.